



RÉGION WALLONNE

Evolution de l'économie agricole et horticole de la Région Wallonne en 2002



Direction Générale de l'Agriculture
Division de la Politique Agricole (IG1)
Direction de l'Analyse Economique Agricole (D14)

Conseil Supérieur Wallon de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire et de l'alimentation.

SECTION 2 - LES DONNÉES DU RÉSEAU WALLON DE COMPTABILITÉ AGRICOLE (RWCA)

Le Réseau Wallon de Comptabilité Agricole (RWCA) est un observatoire permanent de l'agriculture wallonne mis en place depuis 1996 dans le cadre d'une convention de recherche financée par la Direction Générale de l'Agriculture du Ministère de la Région wallonne.

Basée sur des données recueillies alors par trois centres de gestion (Alliance Agricole Belge, Association provinciale des Éleveurs et Détenteurs de bétail, Unions professionnelles agricoles), cette convention a permis de mettre progressivement à la disposition des deux partenaires universitaires (la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux et l'Université Catholique de Louvain) les informations indispensables à une analyse concrète de la rentabilité des exploitations agricoles, de son évolution et des facteurs dont elle dépend.

La présente section a pour objet la restitution des résultats des exploitations agricoles faisant partie du Réseau Wallon de Comptabilité Agricole. Cette étude porte sur l'exercice 2000/2001 et concerne un échantillon de 2087 exploitations. Il est nécessaire de souligner que cet échantillon n'est pas nécessairement représentatif de la population des agriculteurs wallons.

Le chapitre 1 rappelle la répartition des exploitations du RWCA selon les régions agricoles et les orientations technico-économiques. Une analyse statique des comptes d'exploitation de l'échantillon, en privilégiant les charges, les produits, le montant des aides directes, les unités de travail ainsi que le revenu d'exploitation est présentée au chapitre 2. Enfin, une analyse dynamique du résultat de ces exploitations sera exposée au travers de trois exercices comptables, à savoir: les années 1998/1999, 1999/2000, 2000/2001 (chapitre 3).

1 RAPPEL DES CARACTERISTIQUES GENERALES DES EXPLOITATIONS DE L'ECHANTILLON

1.1 Selon les régions agricoles

Le tableau 6.14 reprend la répartition des exploitations RWCA selon les régions agricoles.

Tableau 6.14 : Répartition des exploitations RWCA 2000/2001 par région agricole

Région agricole	Effectif	Fréquence
Sablo-limoneuse	80	3,8
Limoneuse	479	23,0
Herbagère (Lg)	492	23,6
Condroz	315	15,1
Haute Ardenne	143	6,9
Fagne	14	0,7
Famenne	184	8,8
Ardenne	312	14,9
Jura	68	3,3
Total	2 087	100,0

Près de la moitié des exploitations du RWCA se retrouve dans les régions limoneuse et Herbagère liégeoise. D'autres régions agricoles, telles que la Fagne (0,7 %) et les régions jurassique et sablo-limoneuse (environ 3,5 %) ne sont que faiblement représentées.

Tableau 6.15 : Superficie moyenne des exploitations RWCA 2000/2001 selon les régions agricoles

Région agricole	SAU moyenne (ha)
Sablo-limoneuse	73,9
Limoneuse	69,6
Herbagère (Lg)	46,5
Condroz	83,6
Haute Ardenne	44,4
Fagne	64,7
Famenne	79,7
Ardenne	62,3
Jura	76,9
Total	64,7

La superficie moyenne des exploitations est de 64,7 hectares. (voir tableau 6.15)

C'est dans la région du Condroz que l'on retrouve les exploitations les plus importantes, avec une superficie moyenne de 83,6 ha. La taille des exploitations situées en Haute Ardenne est quant à elle plus modeste, avec une superficie d'environ 44,4 ha.

1.2 Selon les orientations technico-économiques

1.2.1 Sur base des MBS « 1996 »

Le calcul des OTE est basé sur la moyenne des MBS entre 1994/95 et 1998/99, intervalle de temps centré sur l'exercice comptable 1996/97. En fait, cette méthode de calcul propose d'utiliser comme MBS de référence, la moyenne des cinq dernières années disponible et de la revoir tous les deux ans afin de tenir compte de l'évolution agro-économique. Le tableau 6.16 reprend la répartition des exploitations de l'échantillon suivant leur OTE en tenant compte de la méthode de calcul précitée.

Tableau 6.16 : Répartition des exploitations selon les OTE sur base des MBS « 1996 »

OTE	Dénomination européenne des exploitations	Effectif	%
1	Grandes cultures	203	9,7
41	Bovines spécialisées - orientation lait	808	38,7
42	Bovines spécialisées - orientation élevage et viande	236	11,3
43	Bovines spécialisées - lait, élevage et viande combinés	491	23,5
44	Exploitations avec ovins, caprins et autres herbivores	3	0,1
8	Exploitations mixtes cultures - élevage	346	16,6
Total		2 087	100,0

L'OTE bovines spécialisées orientation lait compte près du tiers des exploitations (38,7 %), puis ce sont les exploitations mixtes cultures – élevage qui représentent l'autre part la plus importante (23,5 %) dans l'échantillon.

1.2.2 Sur base des MBS « 1980 »

Les rapports antérieurs tenaient compte, lors de la classification des exploitations par OTE, des MBS de référence de 1980. Comme pour les précédents exercices, cette classification peut être proposée.

La superficie moyenne des exploitations est de 64,7 hectares. (voir tableau 6.15)

C'est dans la région du Condroz que l'on retrouve les exploitations les plus importantes, avec une superficie moyenne de 83,6 ha. La taille des exploitations situées en Haute Ardenne est quant à elle plus modeste, avec une superficie d'environ 44,4 ha.

1.2 Selon les orientations technico-économiques

1.2.1 Sur base des MBS « 1996 »

Le calcul des OTE est basé sur la moyenne des MBS entre 1994/95 et 1998/99, intervalle de temps centré sur l'exercice comptable 1996/97. En fait, cette méthode de calcul propose d'utiliser comme MBS de référence, la moyenne des cinq dernières années disponible et de la revoir tous les deux ans afin de tenir compte de l'évolution agro-économique. Le tableau 6.16 reprend la répartition des exploitations de l'échantillon suivant leur OTE en tenant compte de la méthode de calcul précitée.

Tableau 6.16 : Répartition des exploitations selon les OTE sur base des MBS « 1996 »

OTE	Dénomination européenne des exploitations	Effectif	%
1	Grandes cultures	203	9,7
41	Bovines spécialisées - orientation lait	808	38,7
42	Bovines spécialisées - orientation élevage et viande	236	11,3
43	Bovines spécialisées - lait, élevage et viande combinés	491	23,5
44	Exploitations avec ovins, caprins et autres herbivores	3	0,1
8	Exploitations mixtes cultures - élevage	346	16,6
Total		2 087	100,0

L'OTE bovines spécialisées orientation lait compte près du tiers des exploitations (38,7 %), puis ce sont les exploitations mixtes cultures – élevage qui représentent l'autre part la plus importante (23,5 %) dans l'échantillon.

1.2.2 Sur base des MBS « 1980 »

Les rapports antérieurs tenaient compte, lors de la classification des exploitations par OTE, des MBS de référence de 1980. Comme pour les précédents exercices, cette classification peut être proposée.

Selon les deux systèmes de référence, les exploitations se répartissent de façon assez semblable pour les OTE 42, 43 et 44. Les exploitations laitières (OTE 41) et grandes cultures (OTE 1) ont par contre des effectifs différents selon les deux méthodes de calcul, de plus ou moins 5 % pour ces deux types d'exploitations.

Tableau 6.18 : Superficie moyenne des exploitations RWCA 2000/2001 par OTE sur base des MBS « 1980 »

OTE	SAU moyenne (ha)
1	88,3
8	76,0
41	48,1
42	61,9
43	65,2
Total	64,7

Les exploitations grandes cultures (OTE 1) ont une superficie moyenne proche de 89 ha par exploitation. Les exploitations bovines - orientation lait (OTE 41) ont par contre une superficie moyenne plus faible, de l'ordre de 48,1 ha. (voir tableau 6.18)

Dans un souci de cohérence par rapport aux exercices antérieurs, l'analyse des charges et des produits d'exploitation se basera sur la classification des OTE selon la MBS « 1980 ».

2 ANALYSE STATIQUE DES COMPTES D'EXPLOITATION DE L'ÉCHANTILLON 2000/2001

Cette section présente les analyses spécifiques seront effectuées pour les charges, les produits, les aides directes ainsi que pour le revenu d'exploitation.

Deux critères de classification des exploitations seront envisagés ici: les orientations technico-économiques ainsi que les régions agricoles. Dans un souci de cohérence par rapport aux exercices antérieurs, les OTE utilisées pour ces analyses se baseront sur la MBS « 1980 ».

2.1 Analyse des charges des exploitations

2.1.1 Analyses des charges moyennes de l'échantillon en 2000/2001

Tableau 6.19 : Charges totales moyennes des exploitations RWCA en 2000/2001

Nombre d'exploitations	Moyenne (EUR)	Charges/hectare (EUR)	Charges/100 EUR de produits
2 087	92 169	1 517	60

Sur l'ensemble des exploitations, les charges moyennes totales sont de 92 169 EUR, ce qui entraîne, par hectare, une charge moyenne de 1 517 EUR. Une charge de 60 EUR est par ailleurs nécessaire pour réaliser 100 EUR de produits.

2.1.2 Analyses des charges moyennes de l'échantillon en 2000/2001 selon les régions agricoles

Tableau 6.20 : Charges moyennes des exploitations RWCA 2000/2001 selon les régions agricoles

Région agricole	Effectif	Charges (EUR)	Charges/ha (EUR)	Charges/100 EUR de prod.
Sablo-limoneuse	80	122 254,5	1 705,0	62,5
Limoneuse	479	119 391,8	1 810,4	66,0
Herbagère (Lg)	492	75 152,7	1 848,3	50,9
Condroz	315	118 084,2	1 412,7	65,2
Haute Ardenne	143	54 152,2	1 221,3	46,6
Fagne	14	72 519,4	1 146,1	56,2
Famenne	184	87 923,9	1 124,1	64,6
Ardenne	312	68 468,2	1 112,2	61,0
Jura	68	72 308,0	919,2	59,8
Total	2 087	92 169,0	1 516,5	59,7

Les exploitations des régions sablo-limoneuse, limoneuse et du Condroz présentent les charges moyennes les plus élevées, supérieures à 118 000 EUR. Les exploitations situées en Haute Ardenne ont quant à elles des charges beaucoup moins élevées, de l'ordre de 54 000 EUR. (voir tableau 6.20)

Les charges par hectare des exploitations sont illustrées à la figure 6.11. Les régions limoneuse et Herbagère liégeoise ont les charges par hectare les plus élevées, avec respectivement 1810 et 1848 EUR par hectare. Les exploitations situées en région jurassique ont quant à elles les charges par hectare les plus faibles, avec 979 EUR par hectare.

Figure 6.11 : Distribution des charges moyennes par hectare selon les régions agricoles

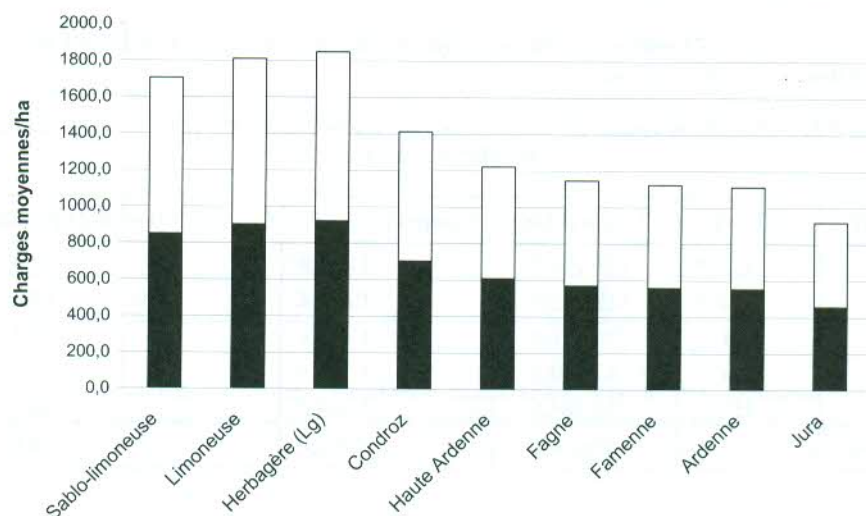


Tableau 6.21 : Dispersion des charges totales des exploitations RWCA en 2000/2001 selon les régions agricoles

Région agricole	Effectif	Moyenne (EUR)	Coefficient de variation (%)	Minimum (EUR)	Médiane (EUR)	Maximum (EUR)
Sablo-limoneuse	80	122 254,5	84,1	25 382,0	97 103,4	813 855,3
Limoneuse	479	119 391,8	95,1	14 960,5	97 248,7	1 887 597,4
Herbagère (Lg)	492	75 152,7	76,7	17 624,5	66 019,8	1 012 189,6
Condroz	315	118 084,2	85,3	20 454,2	97 198,2	1 109 384,8
Haute Ardenne	143	54 152,2	60,0	16 341,8	47 073,1	302 040,1
Fagne	14	72 519,4	38,1	28 200,6	77 906,1	106 314,1
Famenne	184	87 923,9	59,4	19 063,5	74 844,9	390 013,8
Ardenne	312	68 468,2	54,7	15 437,7	60 906,2	259 138,1
Jura	68	72 308,0	60,4	20 529,9	59 882,2	229 145,1
Total	2 087	92 169,0	89,7	14 960,5	75 353,6	1 887 597,4

Les régions sablo-limoneuse et limoneuse possèdent les charges moyennes les plus élevées, mais elles obtiennent également les coefficients de variation les plus importants (84 et 95 %). Les régions de la Fagne et de l'Ardenne présentent par contre des coefficients de variation plus faibles, respectivement 38,1 % et 54,7 %.(voir tableau 6.21)

2.1.3 Analyse des charges moyennes de l'échantillon selon les OTE sur base des MBS « 1980 »

Le tableau 6.22 indique les charges moyennes des exploitations en 2000/2001 selon les OTE sur base des MBS « 1980 ».

Tableau 6.22 : Charges moyennes des exploitations RWCA en 2000/2001, selon les OTE sur base des MBS « 1980 »

OTE	Effectif	Charges (EUR)	Charges/ha (EUR)	Charges/100 EUR de produit.
1	322	125 936,3	1 471,8	63,4
8	388	118 282,8	1 626,4	66,9
41	694	70 401,4	1 496,4	51,1
42	224	82 110,3	1 764,9	63,7
43	455	84 584,5	1 364,2	62,1
Total	2 083	102 400,0	1 702,0	66,0

Les exploitations grandes cultures (OTE 1) ainsi que les exploitations mixtes cultures - élevage (OTE 8) atteignent respectivement 125 936 EUR et 118 282 EUR de charge moyennes. Les exploitations bovines - orientation lait (OTE 41) obtiennent par contre les charges moyennes les moins élevées, avec 70 401 EUR.

Figure 6.12 : Distribution des charges moyennes selon les OTE

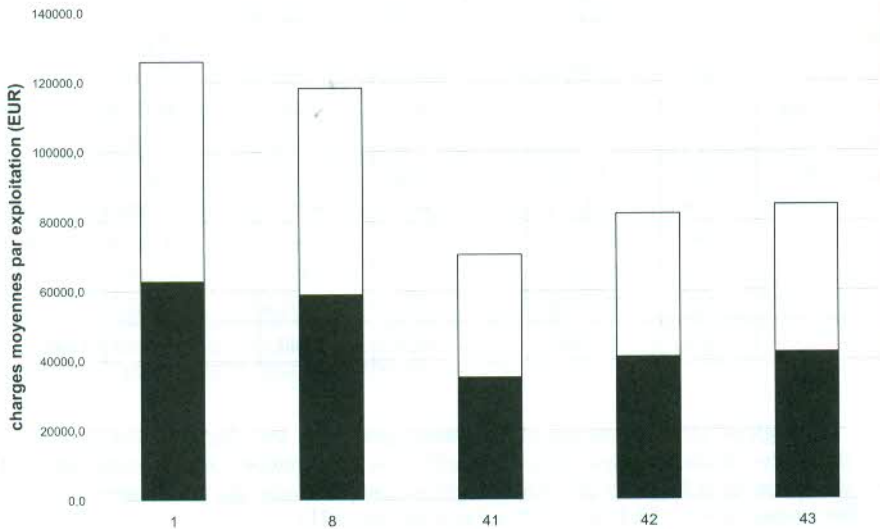


Tableau 6.23 : Dispersion des charges totales des exploitations RWCA en 2000/2001, selon les OTE sur base des MBS « 1980 »

OTE	Effectif	Moyenne (EUR)	Coefficient. de variatio (%)	Minimum (EUR)	Maximum (EUR)
1	322	125 936,3	77,6	14 960,5	1 071 126,4
8	388	118 282,8	72,8	21 975,2	1 109 384,8
41	694	70 401,4	51,5	15 437,7	300 359,7
42	224	82 110,3	176,5	16 528,5	1 887 597,4
43	455	84 584,5	72,3	19 063,5	909 010,0
Total	2 083	102 400,0	84,6	18 984,0	1 913 913,0

Les exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande présentent une forte variabilité au niveau de leurs charges, avec un coefficient de variation de 176 %. Les exploitations laitières (OTE 41) montrent quant à elles une variabilité des charges nettement moins importante au niveau du coefficient de variation.

2.2 Analyse des produits moyens de l'échantillon en 2000/2001

Tableau 6.24 : Produits moyens des exploitations RWCA en 2000/2001

Nombre. d'exploitation	Produit moyen (EUR)	Produit/ha	Produit /100EUR de Charges
2 087	153 596	2 560	178

Le produit moyen par exploitation est d'environ 153 000 EUR. Le produit par hectare s'élève quant à lui à 2 560 EUR. Par ailleurs, 100 EUR de charges conduisent à 178 EUR de produits.

2.2.1 Analyse des produits moyens de l'échantillon en 2000/2001 selon les régions agricoles

Les produits par hectare les plus élevés sont obtenus en région Herbagère liégeoise, avec 3 484 EUR/ha. Par contre, les exploitations de la région jurassique n'obtiennent que 1 576 EUR de produits par hectare. (voir tableau 6.25 et figure 6.13)

Tableau 6.25 : Produits moyens des exploitations RWCA en 2000/2001 selon les régions agricoles

Région agricole	Effectif	Produits (EUR)	Produits/ha(EUR)	Produits/100 EUR de Charges
Sablo-limoneuse	80	194 159,9	2 670,7	165,8
Limoneuse	479	181 921,1	2 728,8	157,2
Herbagère (Lg)	492	148 241,8	3 484,5	205,3
Condroz	315	180 699,6	2 197,7	160,2
Haute Ardenne	143	116 677,7	2 612,5	226,0
Fagne	14	128 418,0	2 097,6	183,2
Famenne	184	137 629,9	1 752,9	161,1
Ardenne	312	114 993,5	1 869,7	174,6
Jura	68	122 679,9	1 576,2	180,0
Total	2 087	153 596,2	2 560,3	177,9

Figure 6.13: Distribution des produits moyens par exploitation selon les régions agricoles

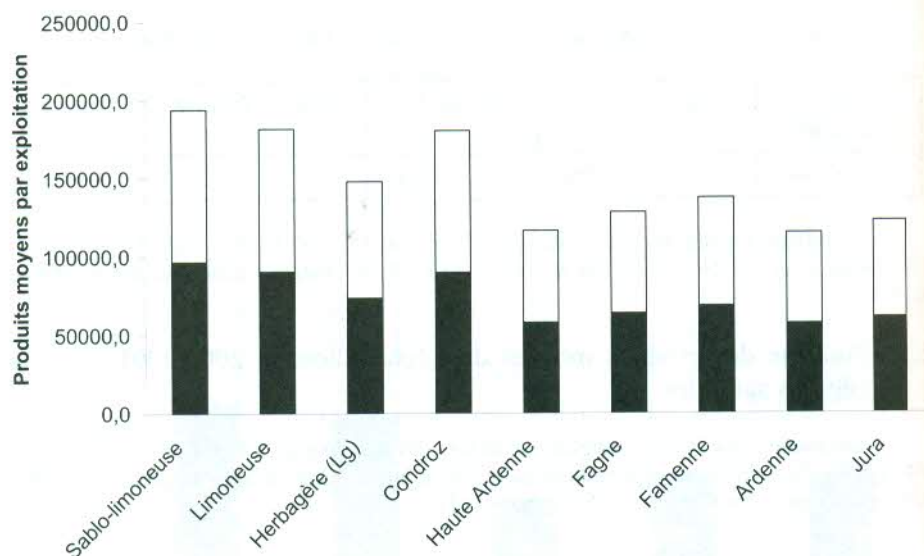


Tableau 6.26 : Dispersion des produits moyens des exploitations RWCA en 2000/2001, selon les régions agricoles

Région agricole	Effectif	Moyenne (EUR)	Coefficient de variation (%)	Minimum (EUR)	Maximum (EUR)
Sablo-limoneuse	80	194 159,9	68,4	42 651,0	953 108,1
Limoneuse	479	181 921,1	77,8	15 607,5	2 152 561,5
Herbagère (Lg)	492	148 241,8	55,8	28 592,9	1 173 894,0
Condroz	315	180 699,6	70,3	23 530,3	1 362 813,8
Haute Ardenne	143	116 677,7	47,4	32 696,0	369 510,9
Fagne	14	128 418,0	34,5	57 347,1	196 972,6
Famenne	184	137 629,9	54,6	21 602,2	461 247,8
Ardenne	312	114 993,5	49,8	20 822,7	425 678,9
Jura	68	122 679,9	54,5	30 165,3	324 131,4
Total	2 087	153 596,2	69,5	15 607,5	2 152 561,5

Comme mentionné lors de l'analyse des charges, les régions sablo-limoneuse et limoneuse possèdent les produits moyens les plus élevés mais aussi les coefficients de variation les plus importants (77,8 % pour la région limoneuse). En région limoneuse, l'amplitude entre le maximum et le minimum est la plus conséquente (plus de 2 millions d'EUR). (voir tableau 6.26)

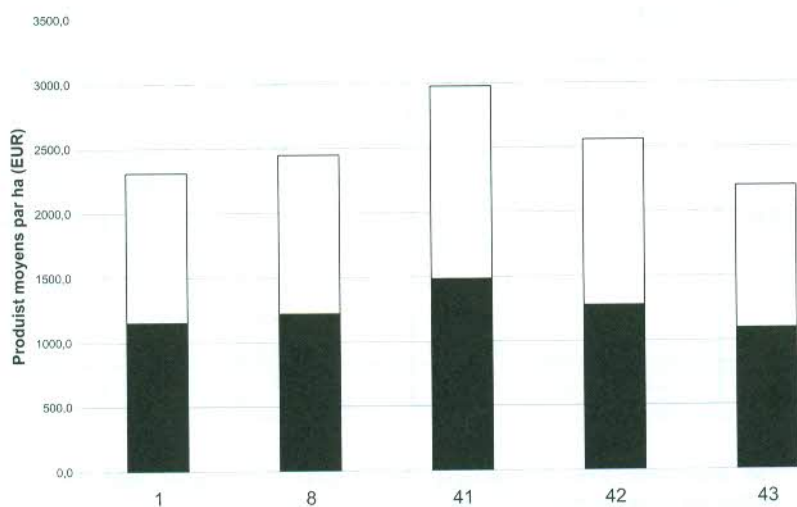
2.2.2 Analyse des produits moyens de l'échantillon en 2000/2001 selon les OTE sur base des MBS « 1980 »

Tableau 6.27 : Produits moyens des exploitations RWCA en 2000/2001, selon les OTE sur base des MBS 1980 »

OTE	Effectif	Produits (EUR)	Produits/ha (EUR)	Produits./100 EUR de Charges.
1	322	198 947,7	2 312,0	164,5
8	388	178 508,2	2 447,2	154,8
41	694	139 911,4	2 977,4	206,0
42	224	125 189,4	2 558,3	168,9
43	455	135 797,1	2 196,2	168,6
Total	2 083	156 051,0	2 616,0	160,0

Les exploitations grandes cultures (OTE 1) et les exploitations mixtes cultures-élevage (OTE 8) obtiennent les produits les plus importants, avec respectivement 198 947 et 178 508 EUR. En revanche, les exploitations bovines-orientation élevage et viande (OTE 42) ont en moyenne les plus faibles produits, avec 125 189 EUR. (voir tableau 6.27)

Figure 6.14 : Distribution des produits moyens par hectare selon les OTE sur base des MBS « 1980 »



Les exploitations laitières spécialisées et mixtes cultures - élevage obtiennent les meilleurs résultats, avec respectivement 2 312 EUR et 2 447 EUR par hectare. (Voir figure 6.14) Par contre, les exploitations appartenant à l'OTE 43 réalisent de moindres performances, avec 2 196 EUR par hectare.

Tableau 6.28: Dispersion des produits moyens des exploitations RWCA 2000/2001, selon les OTE sur base des MBS "1980"

OTE	Effectif	Moyenne (EUR)	Coefficient de variation.(%)	Minimum (EUR)	Maximum (EUR)
1	322	198 947,7	66,4	15 608	1 362 814
8	388	178 508,2	61,9	19 059	1 256 559
41	694	139 911,4	47,1	23 524	576 438
42	224	125 189,4	133,5	21 602	2 152 562
43	455	135 797,1	57,9	20 823	1 033 067
Total	2 083	156 051,0	69,2	17 178	2 166 672

Avec un coefficient de variation proche de 134 % (voir tableau 6.28), les exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande, montrent une forte variabilité de leurs produits moyens ainsi que des amplitudes importantes entre les maxima et minima, avec une exploitation obtenant une production d'un montant de plus de 2 millions d'EUR.

2.3 Analyse des aides directes en 2000/2001

Les aides directes sont uniquement composées des paiements directs liés à la PAC. Elles sont décomposées en deux parties: les aides aux productions animales et les aides aux productions végétales.

Tableau 6.29: Aides directes perçues par les exploitations RWCA en 2000/2001

Nombre d'exploitation.	Moyenne (EUR)	Aides/ha (EUR)	Aides/100 EUR de Produits.
2 087	12 632	172	9

Le montant moyen des aides perçues par les exploitations est de 12 632 EUR. Par hectare, celles-ci obtiennent en moyenne 172 EUR d'aides directes.(voir tableau 6.29)

2.3.1 Analyse des aides directes de l'échantillon selon les régions agricoles

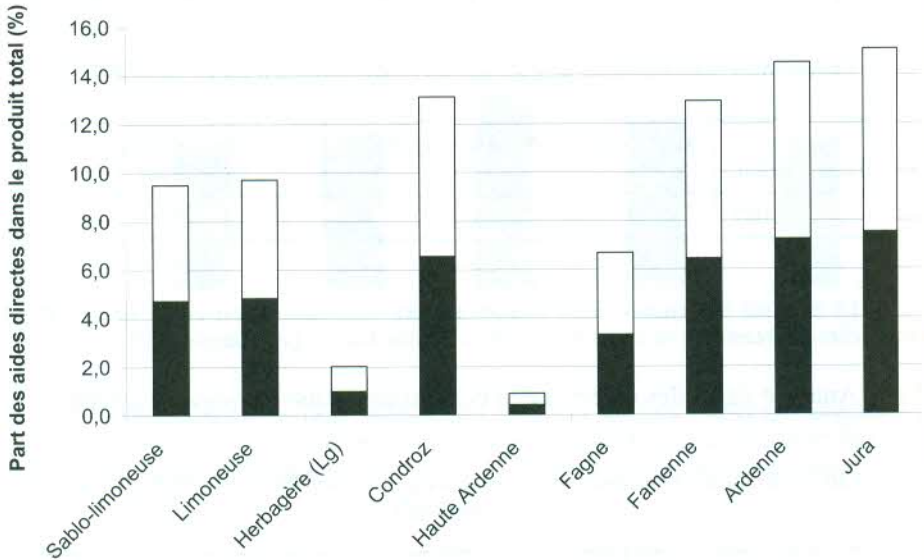
Tableau 6.30: Aides directes moyennes relatives aux exploitations RWCA en 2000/2001, selon les régions agricoles

Région agricole	Effectif	Aides directes (EUR)	Aides/ha (EUR)	Aides/100 EUR de Produits
Sablo-limoneuse	80	16 166,6	217,0	9,5
Limoneuse	479	15 880,1	226,4	9,7
Herbagère (Lg)	492	2 413,1	47,2	2,0
Condroz	315	21 812,3	249,1	13,1
Haute Ardenne	143	1 086,4	20,9	0,9
Fagne	14	7 388,7	102,9	6,7
Famenne	184	17 010,9	200,7	12,9
Ardenne	312	15 594,9	240,7	14,5
Jura	68	16 908,3	209,6	15,1
Total	2 087	12 631,6	171,6	9,0

Le montant est très variable d'une région agricole à une autre. On constate en effet que celles-ci s'élèvent en moyenne à 21 812 EUR par exploitation dans la région du Condroz alors qu'elle n'atteint que 1 086 EUR dans la région de la Haute Ardenne.(voir tableau 6.30)

Les aides par hectare montrent également de fortes disparités entre les régions agricoles. Le montant le plus élevé est également obtenu en Condroz avec 249 EUR par hectare tandis que la Haute Ardenne n'obtient que 21 EUR par hectare.

Figure 6.15 : Part des aides directes dans le produit total selon les régions agricoles



Ce sont les exploitations situées en région jurassique et en Ardenne qui obtiennent la plus grande part d'aides dans la formation de leur produit (plus de 14 %). (voir figure 6.15) Au contraire, la participation des aides directes dans le produit des exploitations situées en Haute Ardenne et en région Herbagère liégeoise est très faible (moins de 2 %).

Le tableau 6.31 indique la dispersion des aides directes octroyées aux exploitations RWCA en 2000/2001 selon les régions agricoles.

Tableau 6.31 : Dispersion des aides directes octroyées aux exploitations RWCA en 2000/2001 selon les régions agricoles

Région agricole	Effectif	Aides directes (EUR)	Coefficient. de variation. (%)	Minimum (EUR)	Maximum (EUR)
Sablo-limoneuse	80	16 166,6	56,4	2 058	55 465,5
Limoneuse	479	15 880,1	61,5	740	68 925,8
Herbagère (Lg)	492	2 413,1	171,8	0	29 083,9
Condroz	315	21 812,3	64,1	0	74 227,2
Haute Ardenne	143	1 086,4	332,7	0	28 439,0
Fagne	14	7 388,7	87,6	0	17 222,6
Famenne	184	17 010,9	76,2	0	76 947,8
Ardenne	312	15 594,9	68,6	0	63 920,3
Jura	68	16 908,3	82,9	1 132	89 145,1
Total	2 087	12 631,6	97,3	0	89 145,1

Les aides directes ne se répartissent pas de façon uniforme au sein des exploitations de chaque région. La région de la Haute Ardenne présente en effet un coefficient de variation supérieur à 300 %.

A l'opposé, les aides directes perçues par les exploitations situées en région sablo-limoneuse ont une variabilité moindre (56 %) et sont toutes supérieures à zéro.

2.3.2 Analyse des aides directes de l'échantillon selon les OTE sur base des MBS "1980"

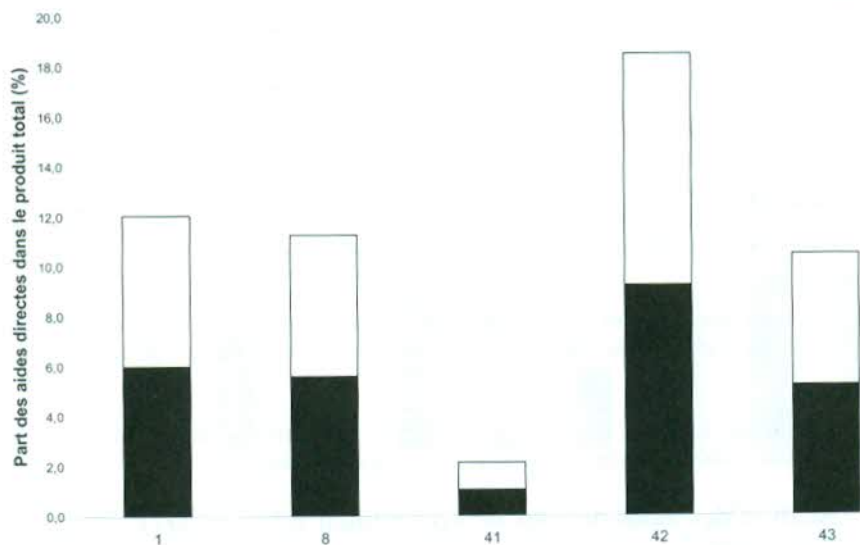
Le tableau 6.32 présente les montants des aides directes moyennes selon le type d'orientation technico-économique de l'exploitation.

Tableau 6.32 : Aides directes relatives aux exploitations RWCA, selon les OTE sur base des MBS "1980"

OTE	Effectif	Aides directes (EUR)	Aides/ha (EUR)	Aides/100 EUR de Produits.
1	322	21 281,7	239,9	12,1
8	388	18 570,5	236,5	11,3
41	694	2 826,4	50,2	2,1
42	224	19 297,6	299,4	18,5
43	455	13 124,9	190,0	10,5
Total	2 083	12 633,0	172,0	9,0

Les OTE recueillant les aides les plus importantes sont les exploitations grandes cultures (OTE 1) avec plus de 21 000 EUR. Viennent ensuite les exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande (OTE 42) ainsi que les exploitations mixtes cultures - élevage (OTE 8) qui perçoivent toutes deux un montant supérieur à 18 000 EUR.

Figure 6.16 : Part des aides directes dans le produit total suivant les OTE sur base des MBS "1980"



Les exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande (OTE 42) obtiennent une part importante de leurs produits grâce aux aides directes puisque sur 100 EUR de produits, près de 19 EUR proviennent des aides perçues. Par contre, les exploitations laitières spécialisées ne recueillent que très peu d'aides. En effet, sur 100 EUR de produits, seulement 2 EUR proviennent des aides directes perçues. (voir figure 6.16)

Tableau 6.33 : Dispersion des aides octroyées aux exploitations RWCA en 2000/2001 selon les OTE sur base des MBS "1980"

OTE	Effectif	Moyenne (EUR)	Coefficient de variation. (%)	Minimum (EUR)	Maximum. (EUR)
1	322	21 281,7	57,0	740,2	76 947,8
8	388	18 570,5	64,7	1 386,8	68 925,8
41	694	2 826,4	169,1	0	32 912,6
42	224	19 297,6	65,8	0	89 145,1
43	455	13 124,9	75,6	0	63 920,3
Total	2 083	12 633,0	97,2	0	89 145,0

Les aides perçues par les exploitations laitières spécialisées (OTE 41) présentent une forte variabilité (170 %) tandis que celles obtenues par les exploitations grandes cultures (OTE 1) ont un coefficient de variation plus faible (57 %). L'OTE 42 présente une exploitation dont les aides directes atteignent plus de 89 000 EUR.

2.4 Analyse du nombre d'unités de travail par région agricole

Tableau 6.34 : Nombre d'unités de travail par exploitation selon les régions agricoles

Région agricole	Unités de travail
Sablo-limoneuse	1,75
Limoneuse	1,58
Herbagère (Lg)	1,53
Condroz	1,65
Haute Ardenne	1,47
Fagne	1,77
Famenne	1,65
Ardenne	1,56
Jura	1,74
Total	1,59

Les exploitations RWCA emploient en moyenne 1,6 unités de travail. (Voir tableau 6.34). En région sablo-limoneuse et dans la région jurassique, le nombre d'UT employées par exploitation est de 1,7 alors qu'il est seulement de 1,47 dans la région Haute Ardenne.

2.5 Analyse du nombre d'unités de travail par OTE

Le tableau 6.35 reprend le nombre d'UT employées par exploitation en fonction des OTE.

Tableau 6.35 : Nombre d'unités de travail par exploitation selon les OTE

OTE	Unités de travail
1	1,49
8	1,70
41	1,56
42	1,46
43	1,66
Total	1,59

Les exploitations mixtes cultures - élevage emploient le plus d'unités de travail (1,7 UT) alors que les exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande en utilisent seulement 1,46.

2.6 Analyse du revenu d'exploitation

Pour rappel, le revenu d'exploitation est calculé de la manière suivante :

$$\text{Revenu d'exploitation} = (\text{produit brut} - \text{consommations intermédiaires}) + \text{subventions} - \text{fermages payés} - \text{intérêts du capital emprunté} - \text{salaires payés.}$$

Il est à noter que lors de la rédaction de ce rapport, les charges d'amortissement n'étaient pas disponibles. Le revenu d'exploitation s'entend dès lors "hors charges d'amortissement".

Les revenus d'exploitations moyens pour l'ensemble des exploitations de l'échantillon RWCA sont présentés au tableau 6.36.

Tableau 6.36 : Revenu d'exploitation moyen pour l'année 2000/2001 (hors charges d'amortissement)

Nombre. d'exploitations.	Revenu (EUR)	Revenu./ha (EUR)	Revenu/ UT (EUR)
2 087	62 154	1 061	40 399,0

Le revenu d'exploitation moyen est de 62 154 EUR pour l'ensemble de l'échantillon. Les exploitations obtiennent, en moyenne, 1 061 EUR de revenu par hectare et environ 40 399 EUR de revenu par UT.

2.6.1 Analyse des revenus d'exploitation par région agricole

Tableau 6.37 : Répartition du revenu d'exploitation selon les régions agricoles en 2000/2001 (hors charges d'amortissement)

Région agricole	Effectif	Revenu (EUR)	Revenu./ha (EUR)	Revenu/UT (EUR)
Sablo-limoneuse	80	73 290,4	982,9	43 359,4
Limoneuse	479	62 504,2	916,7	41 400,7
Herbagère (Lg)	492	73 248,7	1 676,2	48 776,2
Condroz	315	64 871,5	818,0	41 036,6
Haute Ardenne	143	61 046,7	1 357,8	42 169,1
Fagne	14	55 945,9	932,8	34 853,3
Famenne	184	51 648,3	648,0	31 796,5
Ardenne	312	48 148,5	782,7	31 542,8
Jura	68	50 029,7	635,2	27 625,2
Total	2 087	62 154,4	1 060,8	40 399,0

D'importantes variations de revenus apparaissent selon les régions. La région sablo-limoneuse obtient près de 73 300 EUR de revenu, alors que l'Ardenne ne recueille que 48 148 EUR. (voir tableau 6.37).

La figure 6.17 représente le revenu par hectare selon les régions agricoles. Les exploitations situées en région Herbagère liégeoise et en Haute Ardenne obtiennent les valeurs les plus élevées, respectivement 1 676 et 1 357 EUR par hectare.

Comme pour le critère précédent, la région Herbagère liégeoise obtient le meilleur revenu par UT avec 48 776 EUR par UT. En seconde position arrive la région sablo-limoneuse suivie par la Haute Ardenne. (Voir figure 6.18)

Figure 6.17 : Répartition du revenu d'exploitation par hectare en 2000/2001 selon les régions agricoles (hors charges d'amortissement)

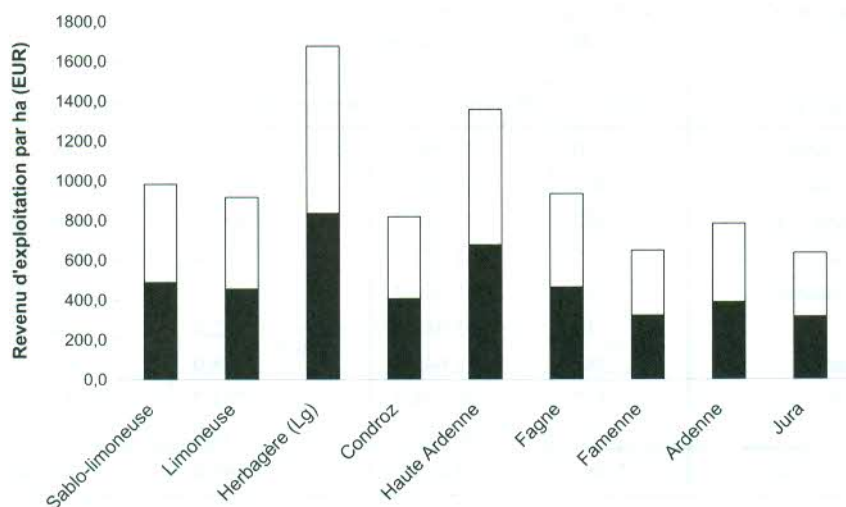


Figure 6.18 : Répartition du revenu d'exploitation par UT en 2000/2001 selon les régions agricoles (hors charges d'amortissement)

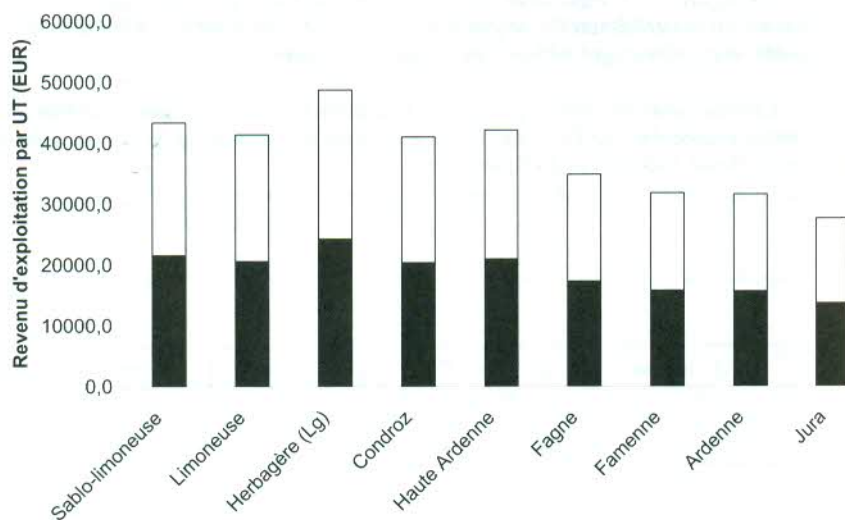


Tableau 6.38 : Dispersion du revenu d'exploitation de l'échantillon RWCA en 2000/2001 selon les régions agricoles (hors charges d'amortissement)

Région agricole	Effectif	Moyenne (EUR)	Coefficient de variation (%)	Minimum (EUR)	Maximum (EUR)
Sablo-limoneuse	80	73 290,4	68,8	- 7 281,9	237 076,8
Limoneuse	479	62 504,2	73,3	- 55 535,9	352 733,8
Herbagère (Lg)	492	73 248,7	57,8	- 41 114,9	380 420,8
Condroz	315	64 871,5	74,0	- 87 072,6	398 281,6
Haute Ardenne	143	61 046,7	51,9	10 261,0	166 695,9
Fagne	14	55 945,9	41,0	20 544,8	104 286,4
Famenne	184	51 648,3	73,1	- 13 584,5	240 806,2
Ardenne	312	48 148,5	65,6	- 44 837,1	142 878,6
Jura	68	50 029,7	81,3	- 9 745,0	197 678,8
Total	2 087	62 154,4	68,7	- 87 072,6	398 281,6

Le coefficient de variation du revenu est important en région jurassique et dans le Condroz (81,3 et 74 %). C'est d'ailleurs dans la région du Condroz que se trouvent les minima et maxima des revenus (- 87 072 EUR et + 398 281 EUR), (voir tableau 6.38)

2.6.2 Analyse des revenus d'exploitation par OTE sur base des MBS "1980"

Les revenus d'exploitation selon les OTE sont présentés dans le tableau 6.39.

Tableau 6.39 : Répartition du revenu d'exploitation de l'échantillon RWCA en 2000/2001 selon les OTE sur base des MBS "1980" (hors charges d'amortissement)

OTE	Effectif	Revenu (EUR)	Revenu/ha (EUR)	Revenu/UT (EUR)
1	322	73 412,9	846,2	51 174,0
8	388	61 770,3	835,4	37 186,6
41	694	69 447,5	1 480,0	45 440,4
42	224	47 521,5	950,4	32 964,2
43	455	50 800,0	818,1	31 631,5
Total	2 083	62 199,0	1 060,0	40 431,0

Les exploitations grandes cultures obtiennent le meilleur revenu d'exploitation soit plus de 73 000 EUR. (voir tableau 6.39) Le plus faible revenu est réalisé par les exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande avec un peu plus de 47 000 EUR de revenu.

La figure 6.19 illustre les variations de revenus par hectare des exploitations RWCA selon les différentes classes d'OTE. Pour ce critère, les exploitations les plus efficaces appartiennent à l'OTE 41 avec près de 1 500 EUR de revenu moyen par hectare. A l'opposé, les exploitations appartenant à l'OTE 43 ne réalisent que 818 EUR de revenu par ha.

Figure 6.19 : Répartition du revenu d'exploitation par hectare selon les OTE sur base des MBS "1980" (hors charges d'amortissement)

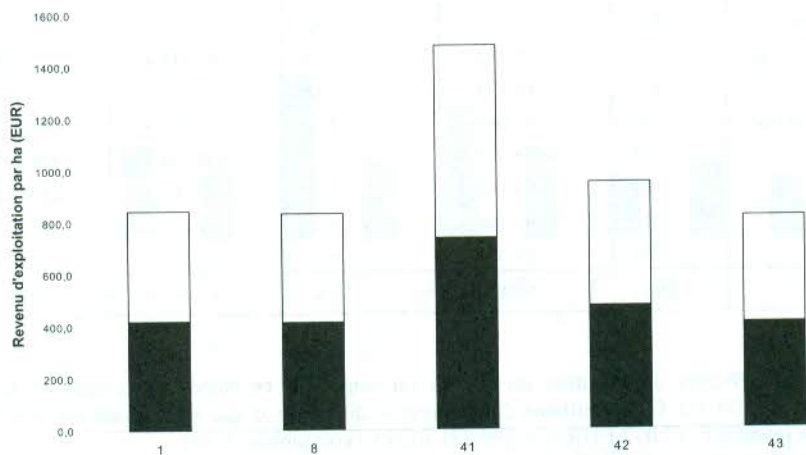
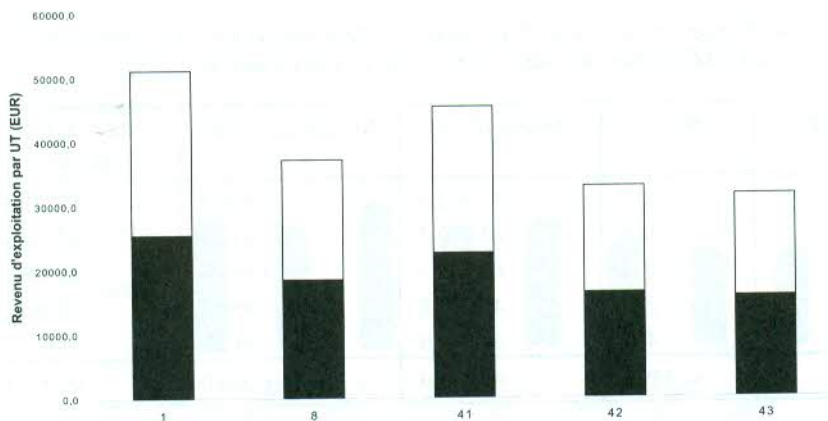


Figure 6.20 : Répartition du revenu d'exploitation par UT pour l'année 2000/2001 par OTE (hors charges d'amortissement)



Ce sont les exploitations grandes cultures qui dégagent le meilleur revenu par UT avec un revenu supérieur à 50 000 EUR. Les exploitations de l'orientation ovins, caprins, autres herbivores n'obtiennent quant à elle que 23 568 EUR/UT.

Le coefficient de variation le plus élevé se situe dans les exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande (93%).

2.6.1 Analyse des revenus d'exploitation par région agricole

Tableau 6.37 : Répartition du revenu d'exploitation selon les régions agricoles en 2000/2001 (hors charges d'amortissement)

Région agricole	Effectif	Revenu (EUR)	Revenu./ha (EUR)	Revenu/UT (EUR)
Sablo-limoneuse	80	73 290,4	982,9	43 359,4
Limoneuse	479	62 504,2	916,7	41 400,7
Herbagère (Lg)	492	73 248,7	1 676,2	48 776,2
Condroz	315	64 871,5	818,0	41 036,6
Haute Ardenne	143	61 046,7	1 357,8	42 169,1
Fagne	14	55 945,9	932,8	34 853,3
Famenne	184	51 648,3	648,0	31 796,5
Ardenne	312	48 148,5	782,7	31 542,8
Jura	68	50 029,7	635,2	27 625,2
Total	2 087	62 154,4	1 060,8	40 399,0

D'importantes variations de revenus apparaissent selon les régions. La région sablo-limoneuse obtient près de 73 300 EUR de revenu, alors que l'Ardenne ne recueille que 48 148 EUR. (voir tableau 6.37).

La figure 6.17 représente le revenu par hectare selon les régions agricoles. Les exploitations situées en région Herbagère liégeoise et en Haute Ardenne obtiennent les valeurs les plus élevées, respectivement 1 676 et 1 357 EUR par hectare.

Comme pour le critère précédent, la région Herbagère liégeoise obtient le meilleur revenu par UT avec 48 776 EUR par UT. En seconde position arrive la région sablo-limoneuse suivie par la Haute Ardenne. (Voir figure 6.18)

Figure 6.17 : Répartition du revenu d'exploitation par hectare en 2000/2001 selon les régions agricoles (hors charges d'amortissement)

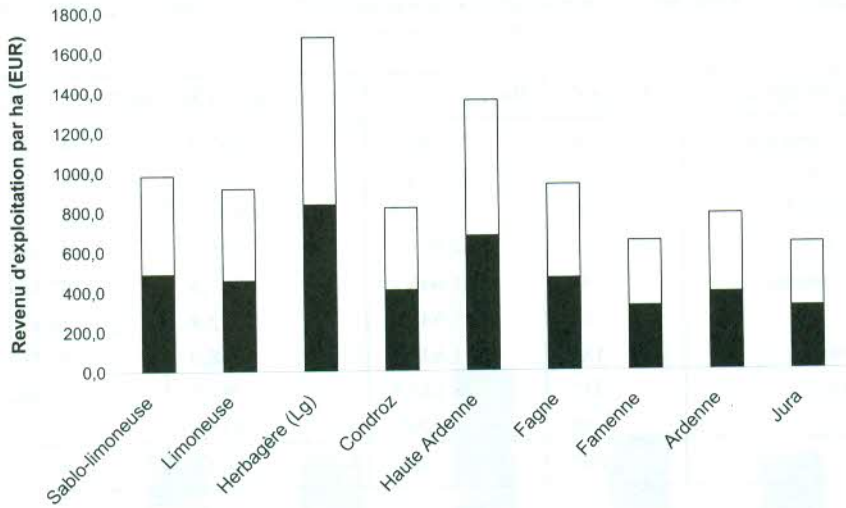


Figure 6.18 : Répartition du revenu d'exploitation par UT en 2000/2001 selon les régions agricoles (hors charges d'amortissement)

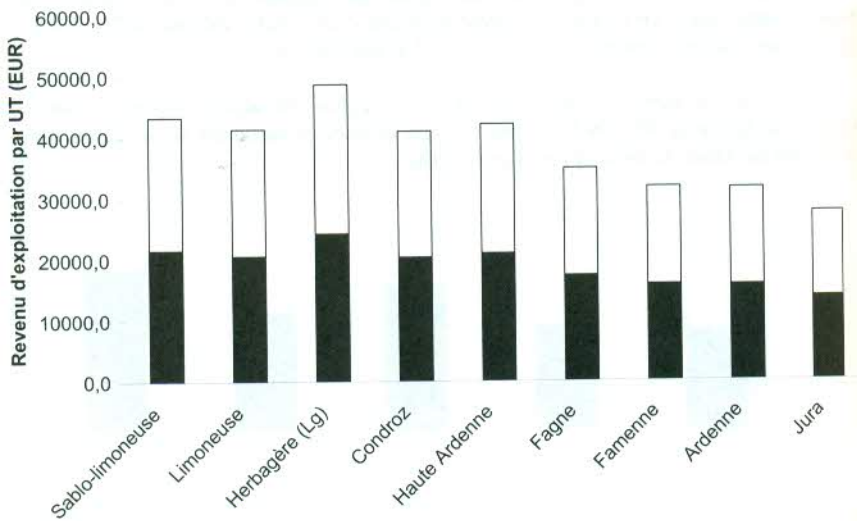


Tableau 6.38 : Dispersion du revenu d'exploitation de l'échantillon RWCA en 2000/2001 selon les régions agricoles (hors charges d'amortissement)

Région agricole	Effectif	Moyenne (EUR)	Coefficient de variation (%)	Minimum (EUR)	Maximum (EUR)
Sablo-limoneuse	80	73 290,4	68,8	- 7 281,9	237 076,8
Limoneuse	479	62 504,2	73,3	- 55 535,9	352 733,8
Herbagère (Lg)	492	73 248,7	57,8	- 41 114,9	380 420,8
Condroz	315	64 871,5	74,0	- 87 072,6	398 281,6
Haute Ardenne	143	61 046,7	51,9	10 261,0	166 695,9
Fagne	14	55 945,9	41,0	20 544,8	104 286,4
Famenne	184	51 648,3	73,1	- 13 584,5	240 806,2
Ardenne	312	48 148,5	65,6	- 44 837,1	142 878,6
Jura	68	50 029,7	81,3	- 9 745,0	197 678,8
Total	2 087	62 154,4	68,7	- 87 072,6	398 281,6

Le coefficient de variation du revenu est important en région jurassique et dans le Condroz (81,3 et 74 %). C'est d'ailleurs dans la région du Condroz que se trouvent les minima et maxima des revenus (- 87 072 EUR et + 398 281 EUR). (voir tableau 6.38)

2.6.2 Analyse des revenus d'exploitation par OTE sur base des MBS "1980"

Les revenus d'exploitation selon les OTE sont présentés dans le tableau 6.39.

Tableau 6.39 : Répartition du revenu d'exploitation de l'échantillon RWCA en 2000/2001 selon les OTE sur base des MBS "1980" (hors charges d'amortissement)

OTE	Effectif	Revenu (EUR)	Revenu/ha (EUR)	Revenu/UT (EUR)
1	322	73 412,9	846,2	51 174,0
8	388	61 770,3	835,4	37 186,6
41	694	69 447,5	1 480,0	45 440,4
42	224	47 521,5	950,4	32 964,2
43	455	50 800,0	818,1	31 631,5
Total	2 083	62 199,0	1 060,0	40 431,0

Les exploitations grandes cultures obtiennent le meilleur revenu d'exploitation soit plus de 73 000 EUR. (voir tableau 6.39) Le plus faible revenu est réalisé par les exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande avec un peu plus de 47 000 EUR de revenu.

La figure 6.19 illustre les variations de revenus par hectare des exploitations RWCA selon les différentes classes d'OTE. Pour ce critère, les exploitations les plus efficaces appartiennent à l'OTE 41 avec près de 1 500 EUR de revenu moyen par hectare. A l'opposé, les exploitations appartenant à l'OTE 43 ne réalisent que 818 EUR de revenu par ha.

Figure 6.19 : Répartition du revenu d'exploitation par hectare selon les OTE sur base des MBS "1980" (hors charges d'amortissement)

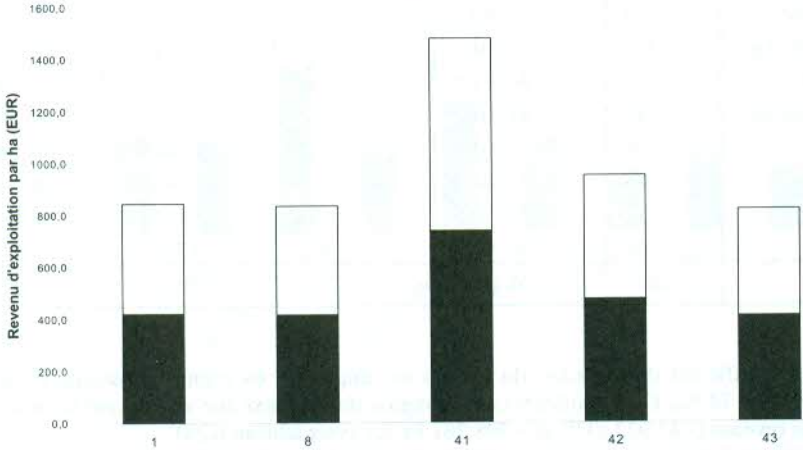
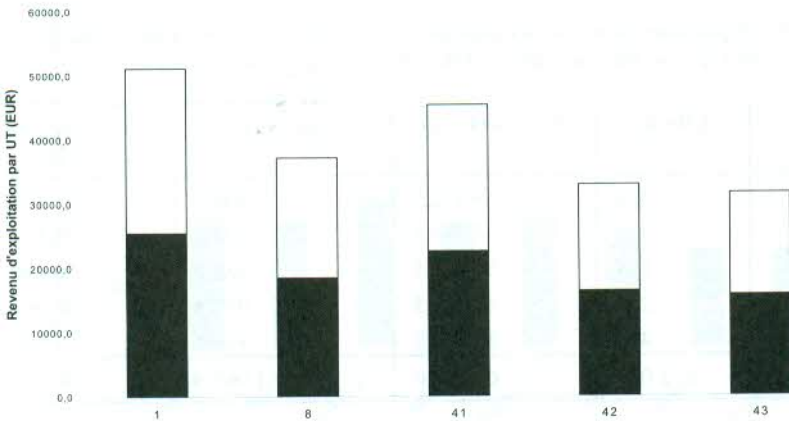


Figure 6.20 : Répartition du revenu d'exploitation par UT pour l'année 2000/2001 par OTE (hors charges d'amortissement)



Ce sont les exploitations grandes cultures qui dégagent le meilleur revenu par UT avec un revenu supérieur à 50 000 EUR. Les exploitations de l'orientation ovins, caprins, autres herbivores n'obtiennent quant à elle que 23 568 EUR/UT.

Le coefficient de variation le plus élevé se situe dans les exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande (93%).

Le tableau 6.40 présente la dispersion du revenu d'exploitation en 2000/2001 selon les OTE sur base des MBS "1980".

Tableau 6.40 : Dispersion des revenus d'exploitation de l'échantillon RWCA 2000/2001 selon les OTE sur base des MBS "1980" (hors charges d'amortissement)

OTE	Effectif	Revenu (EUR)	Coefficient de var. (%)	Minimum (EUR)	Maximum (EUR)
1	322	73 412,9	73,1	- 67 487,1	398 281,6
8	388	61 770,3	70,1	- 87 072,6	210 918,5
41	694	69 447,5	55,0	- 12 766,0	265 200,7
42	224	47 521,5	93,0	- 35 052,4	380 420,8
43	455	50 800,0	66,4	- 44 837,1	178 984,2
Total	2 083	62 199,0	68,7	- 87 072,6	398 281,6

3 ANALYSE DYNAMIQUE DES DONNEES

Cette section a pour objet d'analyser l'évolution de charges et produits au cours des exercices comptables des années 1998/1999, 1999/2000 et 2000/2001.

L'analyse des charges et des produits est présentée selon les orientations technico-économiques sur base des MBS "80". L'évolution des différentes composantes des charges et des produits y est examinée pour les trois derniers exercices.

3.1 Evolution des charges et des produits des exploitations RWCA entre les exercices 1998/99, 1999/00 et 2000/01

Entre les exercices 1999/00 et 2000/01, les charges moyennes des exploitations ont varié de + 5,6 %. Les produits moyens des exploitations ont également augmenté (+ 2,4 %) durant la même période. (voir tableau 6.41)

Tableau 6.41 : Evolution des produits et des charges des exploitations entre les exercices 1998/99 et 2000/01

	Exercice 1998/99 (EUR)	Exercice 1999/00 (EUR)	Exercice 2000/01 (EUR)	Variation 99/00 - 00/01
Produits moyens	151 227	149 953	153 596	+ 2,4 %
Charges moyennes	80 514	87 219	92 169	+ 5,6 %

Dans le but de mieux comprendre l'évolution des résultats, le tableau 6.42 présente les différentes composantes des charges et des produits obtenus par hectare, et ce, au cours des trois derniers exercices.

Tableau 6.42 : Structure des produits et des charges par hectare durant les exercices 1998/99, 1999/00 et 2000/01

	Exercice 1998/99	Exercice 1999/00	Exercice 2000/01
Produits totaux (EUR)	2 465	2 368	2 560
<i>dont en % :</i>			
Productions animales	68,1	68,5	76,5
Productions végétales	18,1	19,7	13,5
Aides directes	7,2	7,3	6,7
Autres produits	1,8	1,5	0,9
Variation d'inventaire du bétail	4,8	3,0	2,3
Charges totales (EUR)	1 313	1 378	1 517
<i>dont en % :</i>			
Aliments pour le bétail	21,2	20,8	23,5
Pailles achetées	1,1	1,2	1,3
Vétérinaires, pharmaceutiques, saillies	7,6	7,5	7,7
Achat de bétail	7,6	7,6	9
Autres frais liés au bétail	1,8	2,6	2,2
Plants et semences	3,6	4,0	2,8
Engrais et amendements	8,1	8,1	7,4
Produits phytos, de pulvérisation	4,6	4,3	3,4
Autres frais liés aux cultures	0,5	0,3	0,5
Travaux par tiers	8,0	7,6	7,6
Fermages et charges locatives	9,6	8,6	8
Carburants et énergie	4,2	5,3	4,7
Charges salariales	0,7	0,9	0,6
Leasing de quota et autres locations de droits de production	0,2	0,2	0,3
Intérêts payés	10,5	9,5	8,9
Assurances	2,4	3,0	3
Petit matériel	5,2	4,8	4,1
Autres frais	3,0	3,8	4,5

Les produits issus des productions animales sont majoritaires dans le produit total des exploitations RWCA. Ils représentent plus de 76 % du produit total moyen en 2000/01. Les produits des productions animales ont augmenté de plus de 7 % depuis le précédent exercice. Les produits provenant des productions végétales ne représentent que 13 % du total des produits.

Les charges de l'ensemble des exploitations RWCA sont dominées par les achats d'aliments (23,5 %) en 2000/01. L'importance des charges issues des capitaux empruntés est indiquée par les charges d'intérêts qui représentent 8,9 % du total des charges. Enfin, les engrais montrent également des charges importantes avec 7,4 %.

Afin de mieux caractériser l'évolution des résultats de l'échantillon RWCA entre les exercices 1998/99, 1999/00 et 2000/01, les charges ainsi que les produits peuvent être présentés sur base des orientations technico-économiques.

Tableau 6.43 : Evolution des charges et des produits par hectare des exploitations RWCA entre 1998/99 et 2000/2001, selon les OTE sur base des MBS "80" (1998/99 = année de référence)

OTE	Charges			Produits		
	1998/99	1999/00	2000/01	1998/99	1999/00	2000/01
1	100,0	107,2	113,0	100,0	101,1	81,0
41	100,0	101,6	107,0	100,0	96,0	101,2
42	100,0	101,7	122,0	100,0	90,0	121,5
43	100,0	110,1	107,3	100,0	95,3	91,7
8	100,0	105,5	110,1	100,0	96,0	93,0

Les charges par hectare ont à nouveau augmenté dans toutes les OTE au cours de l'exercice 2000/2001 sauf pour les exploitations appartenant à la classe 43 où l'on enregistre une légère diminution des charges moyennes. L'augmentation la plus forte est enregistrée par l'OTE 42. Celle-ci voit en effet ses charges par hectare augmenter de plus de 20 %.

Au cours des trois exercices, les produits des exploitations bovines spécialisées (OTE 41, 42) ont connu une baisse en 1999/00 puis une hausse lors de l'exercice suivant. Les produits des exploitations grandes cultures ont par contre nettement diminué entre 1998/99 et 2000/01 (environ 20 %).